

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 28 janvier 2019

Délibération n° 2019-3270

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :
commune (s) : Neuville sur Saône

objet: Rue de la Champagne - Création d'une voie d'accès à la pépinière d'entreprises - Individualisation

totale de l'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services

urbains

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président: Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 8 janvier 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 30 janvier 2019

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Petit, Mmes Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Vergiat, Vial, Vincendet.

<u>Absents excusés :</u> Mme Rabatel, M. Bernard (pouvoir à M. Sécheresse), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Iehl), Peytavin (pouvoir à M. Millet), Pietka (pouvoir à M. Bravo), M. Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Mmes Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 28 janvier 2019

Délibération n° 2019-3270

commission principale : déplacements et voirie

commune (s): Neuville sur Saône

objet : Rue de la Champagne - Création d'une voie d'accès à la pépinière d'entreprises -

Individualisation totale de l'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction territoires services

urbains

Le Conseil.

Vu le rapport du 20 décembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le prolongement de la rue de la Champagne à Neuville sur Saône est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020, votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

La rue de la Champagne à Neuville sur Saône est une voirie de desserte de la zone industrielle. Actuellement voirie en impasse, elle sera une artère permettant la desserte de la future zone d'aménagement concerté (ZAC). Le prolongement proposé permettra la desserte piétonne et véhicules de la future pépinière d'entreprises. Ce prolongement est rendu indispensable pour permettre l'accessibilité à la pépinière d'entreprises avant que l'ensemble des voiries de la ZAC soient réalisées.

La rue de la Champagne sera prolongée d'une longueur de 200 m, son gabarit sera en adéquation avec le trafic poids lourds et l'usage futur de cette voie.

II - Projet

1° - Objectifs

- assurer la desserte piétonne et véhicules de la nouvelle pépinière d'entreprises.

2° - Caractéristiques du projet

Le projet prévoit :

- la création de trottoirs aux normes d'accessibilité dans la continuité de la rue de la Champagne existante,
- la création d'une tranchée drainante afin de gérer les eaux pluviales.

III - Coût

La demande d'individualisation d'autorisation de programme s'élève à 390 000 €TTC en dépenses à la charge du budget principal.

IV - Planning

Les travaux seront réalisés de janvier à avril 2019 ;

Vu ledit dossier:

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

- 1° Approuve la création d'une voie d'accès à la pépinière d'entreprises rue de la Champagne à Neuville sur Saône.
- 2° Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 Création, aménagement et entretien de voirie, pour un montant de 390 000 €TTC en dépenses, à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier prévisionnel suivant :
- budget principal : 390 000 € TTC en dépenses en 2019 sur l'opération n° 0P09O7200.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 janvier 2019.